



Avis de Course

« Régate des Néophytes »

Le dimanche 19 mai 2024 au Lac de MADINE

ORGANISATEUR :

- La SOCIÉTÉ NAUTIQUE de MADINE.
- Contact : Huguette KREUZER - Tél. 06.60.35.33.83 – email : huguette.kreuzer@orange.fr

REGLES APPLICABLES :

- Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2021-2024, (RCV)
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le règlement OSIRIS Habitables pour Voiliers Habitables et les règles des classes concernées, pour les régates en solitaire ou en équipage
- Le présent Avis de Course
- Les instructions de Course et les annexes

CLASSES ADMISES

« La Régate des Néophytes » est ouverte :

- aux classes "Micros" (croiseurs - régates et protos) "Voiliers Habitables", A-B-C-D-R et L du HN / OSIRIS Habitables,
- à tous les bateaux des classes ou groupes de classement suivants : 470, ILCA, Optimist, Intersérie Dériveur, Intersérie Quillard de Sport, Multicoques,
- à tous les compétiteurs sans restrictions d'âges.

Supports non concernés par la régate : les planches à voile, les kitesurfs et les voiliers radio commandés.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions seront enregistrées au Club House de la Capitainerie du Port de Nonsard le **dimanche 19 mai 2024 de 9 h 30 à 10 h 30**. Les instructions de course et leurs annexes seront disponibles au moment l'inscription.

Tous les concurrents, y compris les membres d'équipages, devront être en possession d'une **licence FFVoile 2024**, accompagnée pour les mineurs d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an et d'une autorisation parentale et, pour être classés, devront pouvoir justifier d'un certificat de jauge à jour pour le bateau inscrit (*sinon le bateau sera pris en compte comme « invité »*).

Dans le cas contraire les concurrents concernés, devront formuler une demande de licence annuelle (ou journalière) au plus tard le samedi 18 mai 2024, par mail à Huguette KREUZER et le paiement devra être régularisé au plus tard à l'inscription.

**Attention : Il n'est pas toujours possible d'établir une licence sur place le dimanche !
Les concurrents qui n'auront pas de licence ne seront pas autorisés à participer !**

Contexte sanitaire :

Vu les incertitudes liées au contexte sanitaire, il est difficile d'anticiper les contraintes sanitaires qui seraient éventuellement imposées. Seuls les compétiteurs répondant aux obligations édictées par la réglementation en vigueur seront autorisés à participer à la régate.

Conflit en Ukraine :

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront l'inscription de tous les concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russe ou Biélorusse et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

PROGRAMME

Dimanche 19 mai 2024 :

- 10 h 45 : Briefing avant départ.
- 11 h 45 : Signal d'avertissement de la première course
- 15 h 00 : Heure limite du dernier signal d'avertissement.
- 16 h 30 : Proclamation des résultats au Club House de Nonsard et pot de l'amitié



